

Officiers mariners. Un nouveau président



Samedi, le nouveau bureau des Officiers mariners de Lesneven et des communes associées, Saint-Frégant, Trégarantec, Ploudaniel, Kernouès, Saint-Méen et Plouider, a été présenté aux membres présents pour partager la galette des Rois. Josph Habasque, président depuis onze ans, cède sa place à Hervé Jézéquel et devient vice-président. Jean-Paul Le Jeune, trésorier quant à lui depuis 18 ans, passe le relais à Éric Péron mais restera adjoint. Le reste du bureau est composé de Laurent Plantec, secrétaire et Catherine Girod, secrétaire adjointe. Les projets de l'année : une sortie à Ouessant en septembre et une sortie aérée avec repas à la Maison d'accueil de Lesneven en mai.

Sortie du 17 sept 2019



Comme chaque année, afin de renforcer la cohésion des adhérents et de leurs conjoints, la section de Lesneven organise une sortie à la fin de l'été.

Cette année, avec le concours de l'office du tourisme de l'île, elle a été organisée sur l'île d'Ouessant, le mardi 17 septembre 2019.

La matinée a été consacrée à la traversée pour rejoindre l'île au départ du port de commerce de Brest, suivi d'une visite guidée du centre de Lampaul.

A l'issue, les 35 participants ont déjeuné au restaurant "La Duchesse Anne".

L'après-midi, David Quantin, ancien officier marinier qui a créé sa société "Ouessant Evasion", ainsi que son épouse Manue, tous deux originaires de l'île, leur ont fait visiter l'île en leur racontant quelques anecdotes.

La visite s'est achevée vers 16h30 afin de reprendre le bateau pour rejoindre le port de Brest. De retour à Lesneven vers 20h00 les participants se sont séparés, satisfaits d'avoir passé une excellente journée.

Laurent Plantec - Secrétaire de la section

Soixante-cinq personnes au repas de l'assemblée générale des officiers- mariniers



Hervé Jézéquel, président de la section des officiers mariniers et veuves du canton, a tenu son assemblée générale samedi, à l'Espace Roger-Calvez de Plouider. Divers sujets ont été abordés notamment celui des dossiers « anxiété amiante » qui sont en cours de traitement : 45 dossiers ont été étudiés par le tribunal administratif de Rennes, 27 ont été admis définitivement et 18 font l'objet d'un appel à Nantes. Une prochaine réunion d'information va être organisée prochainement pour les personnes intéressées par la constitution d'un dossier « anxiété ». L'assemblée a été suivie d'un apéritif et d'un repas auquel 65 personnes ont participé.